MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

LANGUE : NEERLANDAIS (ANGLAIS/ALLEMAND) TECHNICIEN DE BUREAU - UE 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE: 73 01 (02-03) 75 U21 D2 DOMAINE DE FORMATION: 705 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 15 mars 2017, sur avis conforme du Conseil général

LANGUE : NEERLANDAIS (ANGLAIS/ALLEMAND) TECHNICIEN DE BUREAU – UE 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à :

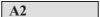
- ♦ la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite, dans le cadre de situations de la vie courante et du travail de bureau, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés ;
- ♦ l'initiation à la correspondance commerciale de base dans la langue cible ;
- ♦ l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à :

- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;
- initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu et au développement de son sens social ;
- offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

1.3. Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.L.

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences a le niveau :



N.B : Le positionnement par rapport au C.E.C.R.L. porte exclusivement sur un niveau général de connaissance de la langue et ne reflète pas toutes les spécificités des acquis d'apprentissage propres à cette unité d'enseignement.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Maîtriser les acquis d'apprentissage de l'UE1 du niveau élémentaire de la langue cible, à savoir :

la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les champs thématiques indispensables à la « survie sociale ».

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- en compréhension de l'oral :
 - capter et comprendre globalement des messages oraux simples exprimés dans une langue standard clairement articulée, liés à des besoins élémentaires et/ou à la survie sociale, y compris des messages nouveaux dont les éléments sont connus ou reconnaissables.
- en compréhension de l'écrit :
 - comprendre l'essentiel d'un texte très court et très simple portant sur les thèmes de la vie courante dont il connaît le vocabulaire de base ;
 - repérer dans des documents simples des renseignements explicitement demandés.
- en interaction orale:
 - interagir de façon simple et donc répondre à des questions et en poser, réagir à des affirmations et en émettre, demander et donner des informations ou des instructions dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

- en production orale en continu :
 - utiliser des expressions simples à propos des gens et des choses ;
 - utiliser des expressions et produire des phrases simples pour se présenter, présenter des gens qu'il connaît, parler de son lieu d'habitation et dire ce qu'il fait,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

- en production écrite :
 - écrire un message simple et bref à propos de lui-même, de son environnement immédiat et de ce qu'il fait.

en utilisant des structures simples même s'il commet encore des erreurs élémentaires.

2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'UE1 du niveau élémentaire de la langue cible code 73XX11U11D2 :
- Attestation de réussite de l'étude de la langue cible d'un niveau correspondant à celui de l'UE1 du niveau élémentaire.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :

la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite, dans le cadre de situations de la vie courante et du travail de bureau, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- en compréhension de l'oral :
 - comprendre l'essentiel d'un message simple exprimé dans une langue standard clairement articulée et utilisé dans le cadre du travail de bureau, à partir d'un support audio ou vidéo.
- en compréhension de l'écrit :
 - comprendre l'essentiel d'un document écrit ayant un rapport direct avec le travail de bureau.
- en interaction orale:
 - communiquer dans le cadre d'une situation socioprofessionnelle ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct, notamment répondre à des questions et en poser, donner et suivre des instructions, faire et accepter des propositions,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

• en production orale en continu :

en s'affranchissant d'un éventuel support écrit,

• présenter brièvement sa formation, son travail, ses collègues ou des activités quotidiennes passées, présentes et /ou futures relatives à la vie socioprofessionnelle,

avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.

- en production écrite :
 - produire un courrier commercial simple, en consultant les ouvrages et/ou les outils de référence appropriés,

en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

- du degré de compréhension,
- de l'étendue du répertoire lexical,
- du degré de correction morphosyntaxique et orthographique,
- ♦ du degré de clarté de la prononciation,
- du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation),
- de l'efficacité de l'attitude communicative,
- du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche,
- du degré de cohérence et de cohésion de la production.

4. PROGRAMME

Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de **situations de communication** afin d'amener les étudiants à :

- comprendre des messages oraux ;
- comprendre des messages écrits ;
- prendre part à une conversation ;
- s'exprimer oralement en continu;
- s'exprimer par écrit.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

• en compréhension de l'oral :

si le débit du ou des locuteur(s) est adapté et la langue clairement articulée,

- comprendre l'essentiel de messages oraux et /ou audio simples utilisés dans le cadre du travail de bureau (dialogue, conversation téléphonique, etc.), relatifs à des situations passées, présentes et futures;
- comprendre et suivre des indications et/ou des directives simples.
- en compréhension de l'écrit :
 - comprendre des messages écrits relativement courts utilisés dans le cadre du travail de bureau (courriels, formulaires, lettres, etc.) relatifs à des situations passées, présentes et/ou futures, y compris des messages nouveaux;

- comprendre et suivre des indications et/ou des directives simples ;
- trouver des renseignements spécifiques dans des documents professionnels courants simples.

• en interaction orale:

dans des mises en situation socioprofessionnelles exigeant spontanéité et/ou improvisation,

- intervenir dans des échanges sociaux courts, en utilisant les formes élémentaires de politesse;
- communiquer lors de l'exécution de tâches simples en utilisant des expressions stéréotypées nécessaires au travail de bureau ;
- donner et suivre des directives et des instructions simples ;
- poser des questions, y répondre et échanger des idées et des renseignements ;
- faire des suggestions et réagir à des propositions ;
- répondre à des questions sur des activités passées, présentes et/ou futures et en poser ;
- faire et accepter une offre, une invitation ou des excuses ;
- exprimer son accord ou son désaccord ;
- décoder et adopter un langage non verbal adapté à la situation de communication (gestes, mimiques, attitudes, contact oculaire, ton, etc.)1;
- indiquer qu'il suit ou ne suit pas ce qui se dit et demander de répéter en cas d'incompréhension,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

• en production orale en continu :

en s'affranchissant d'un éventuel support écrit,

• présenter brièvement sa formation, son travail, ses collègues ou des activités quotidiennes passées, présentes et /ou futures relatives à la vie socioprofessionnelle,

avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.

• en production écrite :

- compléter des documents écrits (fiche, formulaires, etc.) en tenant compte du degré de correction formelle attendue d'une communication écrite ;
- produire des messages écrits simples dans le cadre du travail de bureau, en consultant les ouvrages et /ou les outils de référence appropriés,

en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe.

¹ D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, pp 72-73

Champs thématiques et comportements langagiers

Les listes des champs thématiques généraux, des thèmes liés à la vie en entreprise et des thèmes spécifiques sont des outils mis à la disposition des enseignants. Ils peuvent y puiser des thèmes en fonction du niveau de langue du public auquel ils s'adressent. Ces listes ne sont ni exhaustives, ni contraignantes.

Chacun des thèmes est décliné en termes de comportements langagiers (à l'oral et à l'écrit).

A. Thèmes généraux

- 1. Données personnelles
- 2. Voyages et circulation
- 3. Nourriture et boissons
- 4. Santé
- 5. Perception et activité sensorimotrice
- 6. Relations personnelles et contacts avec autrui
- 7. Enseignement et formation
- 8. Langues
- 9. Relations sociales

Etc.

1. Données personnelles

Nom, prénom, adresse, n° de téléphone, lieu et date de naissance, âge, sexe, état civil, famille, nationalité, origine	 fournir oralement et/ou par écrit les renseignements relatifs à sa personne et pouvoir donner ou demander des informations à propos d'autrui épeler le cas échéant
Profession	citer sa profession et le nom de son employeur
Membres de la famille	décrire la cellule familiale et les parents proches
■ Centres d'intérêt et hobbies	 parler de ses centres d'intérêt, hobbies et préférences s'informer et informer à propos des curiosités locales
Caractère, tempérament	décrire le caractère ou l'humeur d'une personne
Aspect physique	décrire l'apparence extérieure de quelqu'un

2. Voyages et circulation

quer et demander le chemin, éventuellement à r de cartes routières, de plans

■ Hébergement	 réserver un logement décrire le type de logement désiré remplir le formulaire d'inscription s'informer des prix, de la localisation, des horaires, de l'équipement, etc.
■ Transports publics	 s'informer et informer au sujet de l'utilisation des transports publics, des horaires, de l'achat de titres de transport, de l'enregistrement, de la reprise des bagages et de la recherche d'objets perdus comprendre des avis et annonces (textes écrits et/ou appels via haut-parleurs)
■ Transport personnel ou privé	s'informer et informer à propos des routes, des possibilités de parking, de la location de voitures
 Documents de voyage, de circulation, de séjour 	 comprendre quels documents de circulation, de séjour seront réclamés lors d'un contrôle demander quels documents sont nécessaires, où et comment se les procurer

3. Nourriture et boissons

L'alimentation, la restauration	 demander et/ou commander des boissons, des aliments se renseigner sur les différents endroits où l'on peut se restaurer
	■ réserver
	 demander s'il reste encore une table libre
	demander le menu et commander
	■ demander l'addition

4. Santé

Etat de santé et besoins physiques	■ évoquer son état de santé
	 exprimer ses besoins physiques et s'enquérir de ceux d'autrui (fatigue, faim, froid, etc.)

5. Perception sensorielle et activité sensorimotrice

Organisation spatio-temporelle	 dire et demander dans quelle position on se trouve (se) situer dans l'espace et dans le temps localiser des objets dans l'espace
 Perception sensorielle (vue, ouïe, odorat, goût, toucher) 	■ décrire ce que l'on perçoit

■ Actes et gestes	 donner et comprendre des instructions relatives au maniement des objets (porter, soulever, maintenir, etc.) et/ou y répondre
	evou y repondre

6. Relations personnelles, contacts avec autrui

 Nature des relations personnelles 	 fournir ou demander des informations sur des personnes connues ou des relations exprimer ses sympathies, ses antipathies
 Invitations, rendez-vous 	 fixer, changer ou annuler un rendez-vous proposer, accepter ou refuser une invitation

7. Enseignement, formation

Ecoles et études	 parler de formations scolaires et professionnelles
Examens, diplômes	 citer les diplômes et certificats que l'on a obtenus, les examens que l'on a passés ou que l'on prépare

8. Langues

Connaissance, maîtrise, correction de la langue	 dire et demander quelle(s) langue(s) on parle, comprend, lit ou écrit et à quel niveau de compétences demander si on a formulé correctement quelque chose demander de préciser la prononciation d'un mot
Comprendre et se faire comprendre	 demander le sens d'un mot, d'une expression demander comment on peut formuler une idée dire que l'on comprend ou ne comprend pas demander de parler plus lentement ou plus clairement, de répéter ou de paraphraser

9. Relations sociales

 Relations sociales 	 entrer en contact/relation en utilisant les expressions appropriées et conformes aux usages
	 (s') informer à propos des règles d'usage

Etc.

B. Vie en entreprise

 Profession, fonction 	 dire et demander quelle profession ou quelle fonction on exerce décrire les avantages et les inconvénients d'un
	métier, d'une profession, d'une fonction
 Lieu de travail 	■ dire et demander où et pour qui on travaille
	 décrire la société pour laquelle on travaille
	 décrire un lieu d'implantation, en donner les avantages et les inconvénients
■ Conditions de travail	 s'informer et parler de son horaire, de sa position hiérarchique, de ses collègues
	 décrire les conditions de travail
 Courriers professionnels 	■ rédiger une lettre de motivation, un C.V.
 Organisation du travail, sécurité 	discuter d'un planning de travail
	 transmettre ou comprendre une consigne, un ordre, un message, etc.
 Activités professionnelles 	décrire l'organigramme de la société
	 comparer des produits, des services et argumenter à propos du choix de l'un d'entre eux
	participer à un entretien, une réunion
	■ préparer et participer à un entretien d'embauche
	■ etc.

C. Thèmes spécifiques à la correspondance commerciale (lettres ou courriels)

Formuler une demande relative à:

- une liste de prix
- un délai de livraison
- des conditions de vente
- aux modes de paiement
- des conditions de garantie
- une confirmation

Formuler:

- une confirmation
- des excuses
- un rappel
- une offre spéciale de prix
- une information concernant une augmentation de prix
- des conditions de vente et de livraison

Rédiger:

- une lettre accompagnant un prospectus, un fascicule, un catalogue, etc.
- une réclamation
- une réponse à une réclamation
- une information relative à un/des produit(s)
- une invitation à un événement (salon, foire, etc.)
- les explications relatives au lieu de l'événement, à l'emplacement du stand
- un courrier de relance du client suite à l'événement

Relevé des termes et expressions couramment employés :

- pièce jointe
- appel téléphonique
- courriel
- demande
- rappel
- offre
- confirmation
- conditions
- regrets
- livraison
- délai
- réclamation
- invitation
- remerciements
- excuses
- affaire réglée
- dossier classé
- salutations
- réponse positive
- réponse négative
- prise de contact
- rendez-vous
- accord
- demande d'autorisation
- information importante
- etc.

D. Thèmes spécifiques aux conversations téléphoniques

- répondre, transférer un appel, faire patienter, clôturer, etc.
- demander ou fournir des renseignements et/ou des explications
- échanger des informations
- prendre note d'un message et le transmettre
- passer une commande
- formuler une plainte
- prendre en compte une réclamation
- réserver (voyage, logement, moyens de transport, etc.)
- commander des produits et/ou des services
- laisser un message sur la messagerie vocale
- signaler une erreur
- etc.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues et des finalités particulières de l'unité d'enseignement.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1 Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Langue : néerlandais (anglais/ allemand) Technicien de bureau- UE 1	CG	A	80
7.2 Part d'autonomie		P	20
Total des périodes			100